

Biodiversité : Faune accessible au filet maillant

FERHANI Khadra

Ingénieur en halieutique/Chef d'atelier Traitement Ichtyologique
Ferhani_khadra@yahoo.fr



Résumé :

Une étude relative à l'identification de la faune accessible au filet maillant, spécialement le filet combiné a été initiée et réalisée par une équipe de chercheurs du CNRDPA dans la frange littorale (fonds entre 10 et 40m) de la baie de Bou Ismail. L'intérêt d'une telle étude permettrait de connaître la richesse faunistique de la baie et ce quelle pourrait offrir pour la pêche artisanale.

Mots clés : faune accessible, filet maillant, pêche artisanale

Une étude relative à l'identification de la faune accessible au filet maillant, spécialement le filet combiné a été initiée et réalisée par une équipe de chercheurs du CNRDPA dans la frange littorale (fonds entre 10 et 40m) de la baie de Bou Ismail.

L'intérêt apporté par cette initiative est de mieux connaître ce que cette baie peut offrir à la pêche artisanale, en effet, en conduisant des inventaires réguliers d'espèces, les biologistes peuvent constater que certaines espèces absentes ou très rares dans le passé peuvent devenir fréquentes ou le contraire.

L'engin ciblé par cette étude est un filet combiné constitué par la superposition en vertical d'un filet droit maillant surplombant un trémail avec une longueur totale de 450m. Au total dix huit (18) pêches étalées sur une période de six mois couvrant trois saisons ont été effectuées.

Tableau : captures mensuelles du filet combiné dans la baie de Bou-Ismaïl

	Février	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Total
Nombre de pêche	4	4	3	3	3	1	18
Poids (Kg)	78,905	41,02	24,48	14,46	17,16	3,28	179,3

Après l'identification et le recensement des espèces, une liste faunistique a été établie, cette dernière est très diversifiée mais essentiellement ichtyologique, dont 56 espèces de poissons osseux ; 07 espèces de poissons cartilagineux ; 02 espèces de céphalopodes et 05 espèces de crustacés.

La totalité des espèces pêchées (70) appartiennent à 33 familles différentes. Un premier aperçu de la liste faunistique nous montre la place qu'occupe la famille des sparidés avec ses 12 espèces. L'occurrence de ce groupe taxonomique est vérifiée dans chaque pêche.

L'étude de la fréquence d'apparition des espèces a permis de classer (classification selon BODIN 1974) le mafroun (*Pagellus acarne*) comme espèce constante, ($F \geq 75\%$).

Les deux rougets de vase et de roche (*Mullus barbatus* & *Mullus surmuletus*), le pageot commun (*Pagellus erythrinus*), et les deux espèces de tchoukla (*Spicara maena* et *Spicara smaris*) sont des espèces très fréquentes $50\% \leq F < 75\%$.

Un autre groupe d'espèces fréquentes ($25\% \leq F < 50\%$) est constitué de la bogue (*Boops boops*), la rascasse (*Scorpaena notata*), le sar (*Diplodus vulgaris*) le serran (*Serranus cabrilla*), le denté (*Dentex maroccanus*) et la daurade grise (*Spondylisoma cantharus*).

Le dernier groupe de 58 espèces rares rassemble celles rencontrées dans les 18 pêches à une fréquence de une à cinq fois ($F < 25\%$), citons le merlu (*Merluccius merluccius*), et la mustelle (*Phycis phycis*).

En conclusion, ce travail nous a permis de constater une faune diversifiée accessible à cet engin artisanal qui est le filet combiné.